



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations de lutte contre le sida

Question écrite n° 80766

Texte de la question

M. Jean Gaubert attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la baisse des subventions accordées aux associations de lutte contre le sida. Les chiffres récemment communiqués à l'association AIDES font état d'une baisse des crédits qui affecte toutes les délégations départementales de l'association, jusqu'à 52 %. Cette réduction notable de ces subventions contraindrait AIDES à réduire sa présence sur le terrain, en supprimant des délégations départementales, et ce alors même qu'elle est reconnue pour ses actions de prévention. Or la Cour des comptes a récemment noté, dans son rapport annuel, « qu'il n'appartient à l'État de renforcer la prévention et le dépistage du VIH. L'ignorance de leur état de séropositivité par plusieurs dizaines de milliers de personnes, la propagation de l'épidémie qui en résulte, le coût élevé des traitements pour l'assurance maladie et leur caractère pénible pour les patients militent pour une politique plus active en ces deux domaines. » Il souhaiterait donc savoir les moyens elle entend mettre en oeuvre pour assurer le maintien d'une politique de prévention à la hauteur des enjeux.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80766

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6543

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)